

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

VOLET II – SOUTIEN À LA COMPÉTENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL DE LA MRC

PRIORITÉS D'INTERVENTION 2022-2023

Dans le cadre du volet *Soutien à la compétence de développement local et régional de la MRC du Fonds régions et ruralité (FRR)*, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) rend accessible à la MRC de Bellechasse une enveloppe financière permettant à cette dernière de développer et/ou soutenir certains projets de développement en fonction des priorités qu'elle détermine.

Chaque année, la MRC détermine ses priorités d'intervention. Celles-ci s'appuient sur l'exercice de planification stratégique réalisé en 2021. C'est en fonction de ces priorités que la MRC investira les sommes qui lui sont dédiées afin d'appuyer le progrès social, économique, culturel et environnemental de son territoire.

Vous trouverez ci-dessous les priorités d'intervention 2022-2023 de la MRC de Bellechasse :

ENJEU 1 : ACCÉLÉRATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ❖ **Développer le récréotourisme**
 - ❖ **Soutenir les secteurs manufacturier et commercial**
 - ❖ **Réaliser des projets de développement en agriculture, acériculture et foresterie**
 - ❖ **Favoriser l'entrepreneuriat privé et collectif**
-
- Accompagner et soutenir les entreprises et les entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets.
 - Poursuivre la démarche territoriale avec les entreprises afin de devenir des employeurs engagés envers de meilleures pratiques RH.
 - Poursuivre la mobilisation des leaders locaux à la démarche de communauté entrepreneuriale « J'entreprends Bellechasse ».
 - Mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).
 - Accompagner et soutenir les entreprises touristiques pour faire de ce secteur d'activités un levier de développement économique.
 - Soutenir les initiatives liées au développement, à la promotion et à la mise en valeur de la Cycloroute de Bellechasse.
 - Interconnecter la Cycloroute de Bellechasse avec la Véloroute de la Chaudière.
 - Accompagner et soutenir les coopératives et les OBNL en place et à venir sur le territoire de la MRC.
 - Mettre en œuvre le plan récréotouristique commun à la MRC de Bellechasse et à la MRC des Etchemins (jusqu'au 31 décembre 2022).
 - Mettre en place une plateforme en ligne visant à stimuler l'achat local.
 - Poursuivre le projet d'implantation d'une station de décompression du gaz naturel porté.

ENJEU 2 : ATTRACTION ET RÉTENTION DE LA POPULATION

- ❖ **Poursuivre les mesures favorisant la qualité de vie**
- ❖ **Favoriser l'accessibilité aux infrastructures et aux services**
- ❖ **Améliorer la mobilité sur le territoire**
- ❖ **Bonifier les communications sans fil**

- Mise en œuvre du plan d'action de la politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants de la MRC.
- Mise en œuvre du plan d'action de la politique Familles et Aînés de la MRC.
- Accompagner les municipalités pour la mise en œuvre du plan d'action municipal de leur politique Familles et Aînés.
- Mettre en œuvre les objectifs de l'entente de développement culturel visant à assurer le dynamisme et la création artistique et culturelle, et l'accessibilité du public aux arts et à la culture.
- Mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Bellechasse.
- Soutien aux municipalités locales pour l'adoption de règlements de démolition.
- Soutien aux municipalités locales désirant implanter un programme de soutien à la restauration patrimoniale.
- Poursuivre l'implication et le soutien de la MRC à la démarche menée par le comité Loisir Action Bellechasse.
- Poursuivre la collaboration au projet Agir collectivement dans Bellechasse.
- Poursuivre le suivi du comité directeur de l'entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité.
- Présenter le rapport de l'étude sur le transport collectif et actif et évaluer les mesures à mettre en place afin de bonifier nos services actuels.
- Participation au Salon de l'immigration et de la Foire nationale de l'emploi.

ENJEU 3 : RAYONNEMENT DE LA MRC ET DE SON TERRITOIRE

- ❖ **Développer l'image de marque de Bellechasse et structurer les actions de communication**
- ❖ **Promouvoir le territoire et mettre en œuvre les actions de communication**

- Poursuivre avec le comité la réflexion sur le volet 3 du FRR – Signature innovation afin de doter Bellechasse d'une identité distinctive.
- Mettre en œuvre le plan de communication 2022 de la MRC de Bellechasse.
- Développer l'image de marque de Bellechasse et structurer les actions de communication.
- Procéder à une refonte du site Web et du logo de la MRC en cohérence avec la nouvelle image de marque territoriale.
- Informer la population des différents projets soutenus et/ou réalisés dans le cadre du volet 2 du FRR.
- Offrir des cliniques d'architecture patrimoniales aux propriétaires et municipalités afin de protéger le patrimoine bâti du territoire.
- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'avenir des églises de la MRC.
- Participer aux ateliers des savoirs partagés avec d'autres territoires afin d'échanger sur différentes approches de développement territorial.

ENJEU 4 : DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION

- ❖ **Optimiser l'offre de service de la MRC**
 - ❖ **Informé sur les mécanismes de gouvernance**
 - ❖ **Assurer l'attraction et la rétention des ressources humaines**
-
- Transmettre un sondage afin de connaître la satisfaction et les besoins des municipalités et des utilisateurs relativement à l'offre de services.
 - Mise en place du service de Ressources humaines pour soutenir les municipalités.
 - Organiser et tenir le colloque de la MRC.
 - Assurer l'attraction et la rétention des ressources humaines par la mise en place de politiques et procédures internes favorisant le bien-être au travail.
 - Mise en place du programme de gestion de la performance (objectifs, plan de développement individuel et plan de formation).
 - Actualiser la politique de reconnaissance des employés.